

COMMUNE DE FREGOUVILLE

Extrait du registre des délibérations

N° 9-2023

Objet : travaux d'effacement du réseau de télécommunications

Nombre de membres en
exercice : 11

Nombre de membres
présents : 9

Nombre de suffrages
exprimés : 11

Votes
POUR : 11 CONTRE : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 13 avril à 20h30, le Conseil Municipal de FREGOUVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DAROLLES Jean-Claude, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 30/03/2023.

Présents : Mesdames et Messieurs : DAROLLES Jean-Claude, PERES Nicolas, PINAREL Cynthia, ARIES Eric, DUPOUX Florian, DESSOLAS Charly, DALDOSSO Michel, BAYONNE Nicolas, CAUBET Bernard.

Absents et excusés : CUVILLIER Pascale, ARIES Marlène

Procurations : CUVILLIER Pascale a donné procuration à BAYONNE Nicolas. ARIES Marlène a donné procuration à ARIES Eric.

Secrétaire de séance : BAYONNE Nicolas

Vu le dossier présenté en date du 16 mars 2023 par les services du Syndicat Départemental d'Energies du Gers et de Orange, après étude détaillée et échange de vues et après en avoir délibéré, votre conseil :

- Approuve le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant estimatif de 18 962.00€ TTC pour la partie des travaux génie civil ;

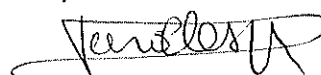
- Approuve le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant total de 1018.83€ HT pour la partie câblage ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de ces travaux et en particulier la convention précitée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Le Maire, Jean-Claude DAROLLES



La présente délibération a été délibérée et signée le 14 avril 2023.
Certifiée et rendue exécutoire par le Maire le 14 avril 2023